

La Gazette de Prangins

Pour les Pranginois par les Pranginois

Été 2005, Numéro 2

La Gazette de Prangins

3, chemin du Mont-Blanc
1197 Prangins
tél : 022.361.58.15
info@gazettedeporangins.net

Equipe rédactionnelle

Dominique-Ella Christin
Barbara Naef
Dominique Polikar

Parution saisonnière :

Prochain numéro
début septembre 2005

**Imprimé et distribué par
la Commune de Prangins**



EDITORIAL

Pour le deuxième numéro de la Gazette, une nouveauté ! Une rubrique de petites annonces par et pour les Pranginois qui permettra de tisser un peu plus les liens entre nous, habitants du village. Et un sujet d'actualité sur les déchets ménagers, ce qui nous concerne tous, puisqu'une de nos concitoyennes a reçu une amende pour avoir laissé sa poubelle à côté d'un conteneur.

Pour finir, après avoir participé à plusieurs séances du Conseil communal, j'ai constaté avec intérêt que les dépenses liées à l'achat d'une tondeuse à gazon ou à la stabilisation d'une berge de la Promenthouse sont étudiées à fond par nos élus, ceci afin d'utiliser au mieux l'argent des contribuables. Les séances étant publiques, pourquoi ne pas participer à cet aspect là de notre vie de village avec en prime un moment convivial à l'Auberge communale après la séance ? Et si vous n'êtes pas sûrs de qui fait quoi dans notre commune consultez notre rubrique « Bon A Savoir » !

Dominique-Ella Christin

OPINION

UN PETIT COIN DE PARADIS

Enfin ! Cette fois, il semble que l'été est bien là ! L'occasion de revisiter un des « lieux phares » de la saison estivale : la plage de Promenthoux. L'endroit est petit et charmant. S'y arrêter, c'est déjà se sentir en vacances : les pieds dans l'eau, l'œil qui divague sur le lac et les montagnes, le château de Nyon à l'horizon et cette bonne odeur de lac qui flotte dans l'air. Ce lieu, propriété de la Commune, est géré par la Société de Développement de Prangins. La plage nous accueille de mai à septembre bien que quelques rares courageux s'y baignent toute l'année ! L'entrée est gratuite pour les Pranginois sur présentation d'une carte qui peut être obtenue au Contrôle des Habitants.

La plage de Prangins a été une des premières du lac Léman à se doter d'une installation permettant aux handicapés de jouir de la baignade. Ceci est apprécié par des personnes qui viennent de loin. Quant à la qualité de l'eau, nous avons posé la question à M. Michel Groux, responsable du port des Abériaux et de la station d'épuration. Deux fois par année, il envoie des échantillons au laboratoire cantonal du Service des Eaux pour analyses. Celles-ci montrent que la qualité de l'eau s'améliore d'année en année et qu'actuellement elle est comparable à celle des années soixante donc excellente. Alors bonne baignade et sachez encore que la règle incontournable à la plage c'est l'interdiction de plonger depuis le ponton en béton. L'eau n'est pas assez profonde à cet endroit.

A la sortie de l'eau, direction la buvette ! « la buvette de luxe » comme aime à l'appeler le tenancier, M. Manfred Elmer. Nous l'avons rencontré. Ce père de trois enfants, diplômé de l'Ecole Hôtelière, est



à la barre depuis 6 ans. Ce qui frappe d'emblée chez ce monsieur c'est l'enthousiasme avec lequel il parle de son travail. Il se dit très content de pouvoir l'exercer dans ce cadre magnifique. Il apprécie le contact avec une clientèle très variée. Sa satisfaction n'est sans doute pas étrangère à l'accueil sympathique dont il nous gratifie. Pourtant la gestion d'un restaurant tellement tributaire de la météo n'est sans doute pas simple : il faut adapter au jour le jour les commandes de nourriture ainsi que le nombre de collaborateurs. Certains membres du personnel ont commencé en même temps que M. Manfred Elmer, y compris certains jeunes étudiants engagés pour l'été.

La terrasse peut accueillir cent personnes. C'est un «demi self-service» dans le sens que la nourriture vous est servie à table. La carte des mets est bien fournie, outre les classiques salades, omelettes, grillades et frites, on y trouve des filets de perches le vendredi soir. Les spécialités de la saison sont le tartare de bœuf et les médaillons de wapiti (sorte d'orignal du Canada). M. Manfred Elmer organise également une ou deux fois par mois des soirées à thème. Celles-ci sont l'occasion de goûter ou regoûter des mets d'ailleurs (soirée thaïlandaise, soirée couscous, etc — voir agenda) ou simplement se faire plaisir avec de la nourriture de chez nous (malakofs). Pour ces soirées, des réservations sont demandées (tél : 022.361.34.20 ou 078.743.57.95) . La buvette est ouverte de Pâques au Jeûne Fédéral.

Encore une bonne nouvelle : certains parlent de puces de canards, or renseignements pris, les attaques semblent rares et seulement par temps très chaud. Pour prévenir ces désagréments un conseil d'habitué : il faut se doucher avant et après le bain, ceci également par souci d'hygiène plus générale. Bon été à Prangins.

PORTRAIT UN COUPLE DE PRANGINOIS

Nous allons de temps à autre, par le biais d'un petit questionnaire, présenter des gens qui font vivre Prangins, qui l'animent, qui apportent leur grain de sel et parfois de folie à notre village.

Muriel Hardy, originaire de Nyon est diplômée du Conservatoire de danse de Genève et a ouvert une **école de danse** au centre du village de Prangins en 1978. C'est pour nous Pranginois, une réelle chance d'avoir une école de danse de cette qualité où l'on a le choix, entre autres, d'apprendre la danse classique, le jazz, les claquettes, ou encore de se remettre en forme avec les leçons d'aérobic, de stretching, ou de gymnastique douce. Les « tout-petits » ne sont pas oubliés car, dès 4 ans, il existe des cours d'initiation. **Tel : 022.361.67.14 / muriel@justimmo.ch**

Walthi Schupbach, qui est un Pranginois pure souche, s'est spécialisé dans l'électronique professionnelle et l'électro-acoustique. C'est Walthi qui a sonorisé les dix premières années du Paléo, ainsi que le Festival de Montreux en 1976. En 1986 son invention le **Stéréolith**, un système capable de reproduire un son haute fidélité dans sa largeur, sa hauteur et sa profondeur au moyen d'une seule enceinte acoustique, a gagné le grand prix du Salon des Inventions à Genève. Connue et respecté dans le monde musical pour son obsession de la perfection auditive, Walthi vous invite à partager l'écoute de son **Stéréolith** dans son studio au village. (www.stereolith.ch)



LE QUESTIONNAIRE DE PROUST A LA PRANGINOISE

	MURIEL	WALTHI
Mon principal défaut :	trop pressée	la gourmandise
Ma principale qualité :	la persévérance	la persévérance
Mon film préféré :	«Fame»	«Mon Oncle»
Ma star préférée :	Richard Gere	Miles Davis
Endroit préféré à Prangins :	Port de Prangins	le Lac
Coop ou Migros ?	Migros	Coop
Restaurant préféré :	Café du Marché à Nyon	Auberge du Soleil à Bursins
Ma devise :	vivre l'instant présent	se remettre en question

ACTUALITE

CONTENEURS TOUJOURS PLEINS : REALITE OU IMPRESSION ?

Les conteneurs de Prangins sont-ils souvent pleins lors du passage des éboueurs le lundi et (ou) le vendredi ?

Si l'on examine les chiffres, pas vraiment. Les 56 conteneurs enterrés ont un taux moyen de remplissage qui oscille entre 64% et 83%. Certains conteneurs, comme ceux de la déchetterie, sont plus souvent pleins parfois dès le jeudi matin. Mais le passage des éboueurs ou la construction d'un nouveau conteneur a un coût pour les contribuables de Prangins et le taux de remplissage des conteneurs est donc pris en considération avant de programmer des passages supplémentaires. Voulons-nous, contribuables de Prangins, payer plus pour être assurés de toujours trouver des conteneurs vides ?

Que faire face à un conteneur plein ?

« D'ici quelques semaines nous allons clairement indiquer sur les conteneurs que si ceux-ci sont pleins il faudra remettre sa poubelle dans sa voiture et aller la glisser dans un conteneur situé ailleurs sous peine de recevoir une amende » nous explique Mme Elisabeth Kneubuehler, Municipale responsable, et ceci dans un souci d'esthétique et d'hygiène car les sacs sont vite percés par des animaux. Et que peut faire une personne se rendant au conteneur à pied ? « Une suggestion est de déposer sa poubelle à côté du conteneur et de téléphoner immédiatement à la Commune afin d'informer celle-ci que le conteneur est plein » propose Mme Elisabeth Kneubuehler, et ceci afin d'éviter une amende.

Big Brother à Prangins ?

Si l'employé de la voirie trouve une poubelle déposée à côté du conteneur, il aura pour tâche d'ouvrir celle-ci et d'essayer de trouver quel ménage de Prangins a déposé sa poubelle. « Je n'aime pas non plus ce côté « Big Brother » explique la Municipale. Comment pourrait-on éviter une telle intrusion de la vie privée tout en s'assurant de ne pas trouver régulièrement des poubelles à côté des conteneurs ?

Existe-t-il un tourisme des poubelles ?

Se pourrait-il qu'une partie des déchets glissés dans nos conteneurs proviennent d'autres communes ? « Je ne pense pas que cela soit le cas car bien que la population pranginoise ait augmenté dans les dernières années nous avons constaté une diminution des déchets ménagers » explique la Municipale. Toutefois les divers règlements en vigueur de la région concernant les déchets ménagers pourraient avoir certains effets pervers. A Vich, par exemple, il existe une taxe au sac d'ordures et non pas une taxe au ménage, ce qui pourrait inciter certains habitants à déposer leurs poubelles en dehors de leur commune. M. Claude Dupertuis, Municipal à Nyon, explique « qu'après avoir effectué des contrôles à la déchetterie de Nyon, nous estimons qu'il pourrait y avoir beaucoup d'utilisateurs venant d'autres communes ». Vu le coût d'incinération des déchets ménagers ces migrations de poubelles coûtent cher au contribuable qui reçoit des déchets supplémentaires.

Déchets mieux triés, conteneurs moins pleins, dépenses moins élevées

Nous trions mieux nos déchets à Prangins car le taux moyen de déchets ménagers est passé de 884 tonnes en 2001 à 743 tonnes en 2003. Ceci est positif pour notre porte-monnaie puisque le coût pour l'incinération des déchets ménagers est de Fr. 351.- la tonne alors que le coût du recyclage d'une tonne de papier est de Fr. 72.- et le verre recyclé nous rapporte Fr. 48.- la tonne. Alors recyclons ! Ainsi nos conteneurs seront moins pleins, les frais moins élevés et notre contribution envers l'environnement améliorée.

Avez-vous des propositions, commentaires à ce sujet ? Merci de nous le faire savoir !



SONDAGE TROTTOIR

Comment la fermeture de la gare de Prangins a-t-elle affecté votre quotidien ?



« Terriblement mal. Je suis très déçu de cette histoire. » M. Johann Breitschmid

« Personnellement pas du tout. Je n'ai jamais pris un train de la gare de Prangins vu mes horaires irréguliers. » M. Humm

« En rien du tout. » Fille d'un chef de gare - allergique au train

« En déménageant je pensais pouvoir prendre le train pour aller à Genève sans devoir me soucier de garer la voiture. Mais c'est pas grave. » Mme Harrison

« Pour aller à Gland c'était beaucoup plus rapide. » Vendeuse à la boulangerie

« Pas du tout, je viens de l'apprendre ! » Mme Schröder

« Déjà le nombre de bus encombre les routes de Prangins et en fait pour rien du tout car il tourne souvent à vide. » M. Da Silva

« Cela nous a beaucoup affecté, pour des raisons professionnelles. On était très déçu. » Mme Castelli

BON A SAVOIR**ACCUEIL DE NOS ENFANTS : QUI, QUOI, COMMENT, OÙ ?**

MAMANS DE JOUR : Pour faire suite à notre article de ce printemps veuillez noter que le Service d'accueil Familial de Jour, qui existe dans la commune depuis bientôt 15 ans, s'occupe de proposer des Mamans de jour. Ces mamans font un travail remarquable et accueillent des enfants chez elles parfois jusqu'à 10 heures par jour avec toutes les responsabilités que cela implique. Pour plus de renseignements veuillez vous adresser à Mme Madeline Brugger, au Tel : 022.994.31.27

**BON A SAVOIR****PETIT LEXIQUE DE LA VIE POLITIQUE DU VILLAGE*****Qu'est-ce que le Conseil communal et qui siège au conseil?***

Cinquante-cinq villageois qui ont été élus par les Pranginois et qui les représentent, sont appelés **les conseillers communaux** et siègent au Conseil communal, avec à leur tête le Président du Conseil. Le Conseil communal prend les décisions de base des affaires communales. Comment ? En étudiant les dossiers à l'aide de commissions, puis en prenant ses décisions après délibération en plenum. Le Conseil communal c'est le pouvoir **législatif**.

Et la Municipalité ?

Toute l'exécution de ce qui est décidé par le Conseil communal appartient à la Municipalité. La Municipalité, c'est le pouvoir **exécutif**. C'est le Conseil communal, par exemple, qui acceptera d'octroyer une somme pour la réfection du port des Abériaux mais c'est la Municipalité qui mènera à bien le projet de la réfection et prendra les décisions relatives à cela.

Qui siège à la Municipalité de Prangins?

Cinq Municipaux, tous élus par les Pranginois. **Le Syndic**, l'un d'eux, s'occupe de l'administration générale de la commune en donnant la dynamique de la direction que prend l'exécutif dans la gestion des affaires. Il signe tous les documents émanant de la commune et il est le supérieur hiérarchique du personnel communal.

Les Municipaux ont des fonctions organisées autour des **dicastères communaux**, des sortes de départements avec des affaires différentes comme le service technique communal, l'éducation, ou l'aménagement du territoire.

Pour plus de détails sur les personnes et les fonctions de nos élus consultez le site www.prangins.ch

**COUP DE CŒUR - COUP DE GUEULE**

Un grand merci pour votre accueil chaleureux et vos encouragements pour la Gazette. Une préoccupation mentionnée par quelques lecteurs qui avait d'ailleurs aussi été soulevée lors d'un des derniers conseils communaux par une conseillère communale, concerne le manque d'attention de certains propriétaires de chiens. Nous publions ici pour illustrer ceci les propos de Monsieur François Meylan, qui après avoir évoqué dans sa lettre le bonheur de vivre à Prangins, nous écrit:

« Un bémol cependant qui concerne certains propriétaires de chiens du haut du village qui manquent de la plus élémentaire éducation ou pensent-ils que les commissions laissées sur les trottoirs apporteront le bonheur à un promeneur qui mettra les pieds dedans, ou en laissant leurs amis à quatre pattes se soulager en bordure ou à l'intérieur d'un champ de colza va apporter un plus lors de la préparation de leur salade ».

Dans certaines villes il existe des « agents » qui surveillent les agissements canins et qui sont prêts à verbaliser ! Si nous n'en voulons pas à Prangins, agissons en conséquence !

Ecrivez-nous pour nous donner vos opinions ou nous faire part de vos préoccupations de Pranginois sur des sujets d'intérêt général à notre commune! Envoyez-nous des informations importantes, anecdotiques ou drôles sur Prangins **Dominique-Ella Christin, La Gazette, 3 ch. Du Mont-Blanc, 1197 Prangins** ou info@gazettedeporangins.net.

PETITES ANNONCES POUR LES PRANGINOIS PAR LES PRANGINOIS**NOS ELEVES ONT BESOIN DE VOUS !**

Il manque un ou une **patrouilleur(euse)** pour la rentrée scolaire d'août 2005, le **lundi et le vendredi matin de 7h35 à 8h05**. Cette présence régulière est essentielle à la sécurité de nos enfants et elle est modestement rétribuée. Contacter Mme Eliane Jaccard au

Tel : 022. 994.31.13

APPEL AUX ARTISANES ET ARTISANS DE PRANGINS !

Margherite Altherr et Françoise Narbel recherchent pour leur exposition artisanale qui aura lieu le **dimanche 6 novembre 2005**, à la Maison de Commune, des artisans Pranginois ayant envie de présenter leurs ouvrages qu'ils auront fabriqués eux-mêmes et qui seront de qualité. Merci de les contacter au **Tel : 022.361.18.83** ou au e-mail : **fr.nl@bluewin.ch**.

LA FOURMILIERE A BESOIN DE VOS JEUX, JOUETS, LIVRES, PETITS MEUBLES pour sa nouvelle Unité d'Accueil pour Ecoliers qui ouvrira ses portes le 22 août. Objets en bon état pour des enfants âgés de 5 à 10 ans. Contacter Mme Violeta Seematter au **Tel : 079.633.50.06**

NOS PETITS CHERCHENT MAMANS DE JOUR DESEPEREMENT !

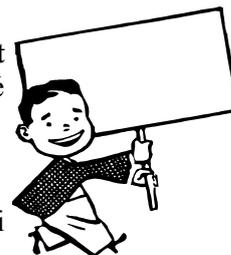
Le Service d'Accueil Familial de Jour de la Commune de Prangins recrute des **nouvelles Mamans de jour**. Contacter Mme Madeline Brugger au **Tel : 022.994.31.27 le lundi matin/vendredi après-midi**

LE CHŒUR MIXTE DE PRANGINS & LA MESSE DE J. HAYDN

Le treizième Concert de Noël à la Colombière à Nyon sera assuré entre autres par le Chœur mixte de Prangins. Toute personne désireuse de se joindre au Chœur pour sept séances de chant et les concerts en décembre est la bienvenue. Contacter Mme Ursula André au **Tel : 022.361.53.66**

NOUVEAU - HAPPY HOURS - LOUNGE - CAFE DES ALPES

Venez vous détendre au nouveau coin lounge sur la terrasse du café des Alpes - Offres spéciales apéritif entre 17h30 et 19h00. **Tel : 022.361.28.63**

**A VOS AGENDAS !**

- 10 mai au 28 sept. **Les régates du mardi soir**, 19 heures
 25 juin au 7 août **Paléorama** - Exposition temporaire. Photographies d'Eddy Mottaz sur Paléo - Château
 26 juin **Ravageurs et auxiliaires au jardin** - Potager Château - 10h30 - 11h30
 27 juin **Séance du Conseil communal**, ouverte au public, Maison de Commune, 20h00
 1 juillet **Fête des Ecoles** - plus de détails suivront
 2 juillet **Concert - Kammer Ensemble de Paris - Johann Bach** - 17h30 - Château
 2 juillet **Soirée Grillades** - Plage de Promenthoux. **Tel : 022.361.34.20**
 2 juillet **La Prangine**, Club Nautique Prangins - Régate Versoix-Prangins
 6 juillet **Ateliers pour enfants** - Château - 14h00 - 16h00
 12 juillet **Ateliers pour enfants** - Château - 14h00 - 16h00
 16 juillet **Soirée Thaïlandaise** - Plage de Promenthoux. **Tel : 022.361.34.20**
 19 juillet **Ateliers pour enfants** - Château - 14h00 - 16h00
 31 juillet **Les bons gestes et les bons outils** - Potager Château - 10h30 - 11h30
 1er août **Fête Nationale** - Château et Port des Abériaux
 6 août **Soirée Couscous** - Plage de Promenthoux. **Tel : 022.361.34.20**
 20 août **Soirée Paella** - Plage de Promenthoux. **Tel : 022.361.34.20**
 26 août au 13 nov. **L'ordre ? C'est toute une histoire** - Exposition temporaire - Château
 28 août **Concours d'équitation dressage - Ferme du domaine Impérial**
 avec cantine & délicieuses pâtisseries maison. **Tel : 079.778.05.16**
 28 août **Produire et Conserver la graine** - Potager Château - 10h30 - 11h30
 3 septembre **Fête au village** - Centre
 8 septembre **Course des aînés** (excursion avec visite d'un site et repas)

Nous désirons publier ici les petites annonces entre Pranginois ainsi que les manifestations ayant lieu à Prangins, qu'il s'agisse de spectacles, concerts, marchés, expositions, ou encore d'une semaine culinaire à thème dans un de nos restaurants. Envoyez-nous vos informations pour le numéro de l'automne (septembre/octobre/novembre/décembre) avant le 25 août 2005 à : **Dominique-Ella Christin, La Gazette, 3 ch. du Mont-Blanc, 1197 Prangins** ou **info@gazettedeprangins.net**.

La Gazette de Prangins

Pour les Pranginois par leurs Autorités

Été 2005, Numéro 2



La Gazette de Prangins

Administration communale
La Place, CP 48
1197 Prangins
tél. 022.994.31.13

Délégué à l'information

Andres Zähringer
azaehringer@prangins.ch

La Municipalité et le personnel communal de sortie.

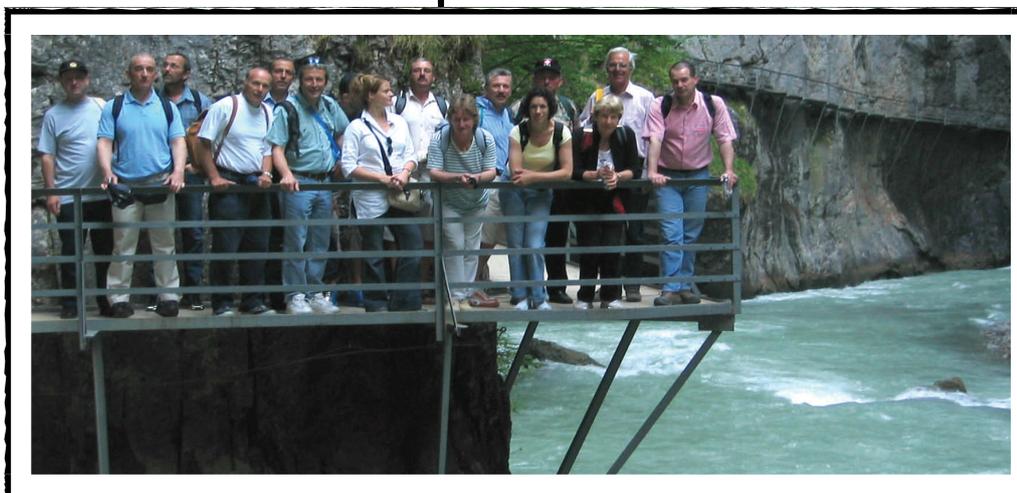
Les 27 et 28 mai derniers, la Municipalité et la quasi totalité des membres du personnel communal ont eu le loisir de partir en excursion. Sous le sceau de la course surprise, c'est un groupe de trois municipaux et seize employés qui ont pris le train en direction de Montreux puis Château-d'Oex, Zweisimmen et Spiez. Après une courte pose et le repas au bord du lac de Thoune, c'est une visite aux maisons suisses à Ballenberg qui attendait les participants. La journée se termina à Brienz, selon les envies de chacun, après une douche réparatrice et un souper pris en commun.

Le lendemain, c'est les merveilleuses gorges de l'Aar qui attendaient tout le groupe. Après une traversée dans un cadre idyllique et impressionnant, les excursionnistes se retrouvèrent tous au pied du Rothorn de Brienz où les attendait un train à vapeur digne des plus belles maquettes. Cette montée, magnifique, fut ponctuée par une fondue prise au sommet et le retour se poursuivit, de Brienz à Interlaken, par le lac. Un crochet par Berne permis à certains de découvrir

le wagon-restaurant à deux étages pour le dernier repas d'une sortie qui laissera certainement des souvenirs inoubliables à tous les participants.

Le personnel communal a fortement apprécié cette initiative de la Municipalité.

Andres Zähringer,
Secrétaire municipal



INFORMATIONS OFFICIELLES

Horaire de la déchetterie du Curson :

Tous les jours, non-stop. Fermeture : du samedi 16h30 au lundi 7h00

Horaire de la décharge pour végétaux au Bois des Ages :

du 1er mars au 31 octobre

les mardis et jeudis de 17h30 à 19h00, les samedis de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00



Voyager aux Etats-Unis sans visa ? Oui, mais avec le passeport 03 !

Les Etats-Unis continueront, en vertu des dispositions actuelles, de vous laisser entrer sans visa après le 26 octobre 2005, si votre passeport est du modèle 03 actuellement en vigueur et qu'il a été établi avant cette date. Votre passeport, vous le commandez simplement auprès du Contrôle des Habitants. Faites cette démarche dès que possible, mais au plus tard à la mi-septembre. Si vous vous y prenez trop tard et que les autorités américaines s'en tiennent à leur échéance, vous serez dans l'obligation, après le 26 octobre, de demander un visa pour entrer aux Etats-Unis ou pour transiter par ce pays.

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE



Le pilier public :

Lieu d'affichage officiel des Autorités communales, le pilier public vous permet de vous informer sur divers sujets, consultation publique ou information officielle, vous y trouverez :

- les enquêtes publiques pour les constructions,
- les dates des votations,
- les avis de décès,
- les communications militaires,
- les décisions du Conseil communal,
- et toutes autres informations officielles à la population.

Venez donc consulter de temps à autre le pilier public, un autre moyen de connaître la vie de votre village.

Les Autorités pranginoises rappellent à tous

LES PROPRIETAIRES DE CHIEN(S)

que ces derniers doivent impérativement être déclarés au Greffe municipal.

Préavis :

Lors de la prochaine séance du Conseil communal, la Municipalité présentera deux préavis :

- le rapport de gestion 2004,
- les comptes 2004.

LES BREVES DU CONSEIL COMMUNAL

Commission de Gestion pour 2005 :

Président :	M.	M. DECURNEX
Membres :	Mme	A. RIHS
	Mme	V. SEEMATTER
	M.	R. BERNET
	M.	A. GERBER
	M.	H. HAYMOZ
	M.	F. MÜHLETHALER

Commission des Finances pour 2005 :

Président :	M.	M. AUGSBURGER
Membres :	M.	D. COROD
	M.	M. EBERHARD
	M.	Ch. GUTOWSKI
	M.	R. LOSEY

Depuis la dernière Gazette, le Conseil communal a siégé deux fois. Il a assermenté deux nouveaux Conseillers communaux et pris les décisions suivantes :

- Accordé la bourgeoisie à six candidats originaires d'Italie (3), du Kosovo, de Chine et du Vietnam. Quatre enfants ont été inclus dans ces décisions.
- Accordé les crédits suivants :
 - ◆ Fr. 164'800.— pour la réfection des amarrages du Port des Abériaux,
 - ◆ Fr. 75'000.— pour une subvention au PAM (Prangins Animation Morettes) pour les trois saisons à venir,
 - ◆ Fr. 61'000.— pour l'achat d'une tondeuse à gazon et
 - ◆ Fr. 142'000.— pour l'achat d'une balayeuse pour le service de la voirie.



Dates des prochaines séances du Conseil communal :

Le lundi **27 juin** à 20h00
 Le mardi **27 septembre** à 20h00



Dates des prochaines scrutins :

le 25 septembre et le 27 novembre

Rappel : le bureau de vote est ouvert
 le dimanche de 10h00 à 11h00.

EN JOIE ET EN PEINE



Ils sont nés :

Leona SAHITI	le 16 janvier
Michaël SCHWENDIMANN	le 26 janvier
Léa NICKL	le 17 février
Stan FONJALLAZ	le 21 février
Salomé GENOT	le 22 mars
Adriano TINETTO	le 27 avril
Mirko ESPOSITO	le 5 mai
Julia JATON	le 10 mai
Quentin CHARLES	le 10 mai
Dimitri PEGADA	le 12 mai

Ils nous ont quittés :

M. Pierre GUTIEREZ	le 25 janvier
M. Christian BECH	le 2 février
M. Jaques FILLETTAZ	le 3 février
Mme Florence GENDREAU	le 25 février
M. Robert PERROTTI	le 7 mars
Mme Gudrun MERMOD	le 8 mars
Mme Laszlonge KATONA KISS	le 19 mars
M. Roger GAUDIN	le 29 mars
M. David CLERC	le 8 avril
Mme Monique DESARZENS	le 5 mai

Ils ont fêté :

Ses **94 ans** (notre doyen) :
 M. Pierre WÜTHRICH le 4 février

Ses **90 ans** :
 M. Werner BAUMGARTNER le 2 février

Leurs **80 ans** :
 M. Hans JENT le 18 février
 M. Bernard DORKENOO le 22 février
 M. René STERCHI le 25 février
 Mme Isabelle BRAUCH le 21 mai



DES NOMS SUR DES VISAGES

Andres ZAEHRINGER. Secrétaire municipal. Né au Mexique en 1956, il est père de deux adolescents. Issu de l'enseignement spécialisé, il a assumé la co-responsabilité du poste de chef de service de la logistique durant Expo 02 à Yverdon-les-Bains. Par la suite, il est entré à la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire en tant que collaborateur pédagogique avant de rejoindre notre Commune.



Alberto GELMI. Concierge au collège de La Combe-Les Places. Titulaire d'un CFC de mécanicien de précision, il est né il y a une cinquantaine d'année en Italie. Marié et père de deux garçons, il a travaillé durant 27 ans dans l'entreprise Stellram à Nyon.

